

Partenariat sur l'emploi

Les défenseurs des frontaliers montent aux barricades

Le président du Groupement transfrontalier européen critique la charte signée entre l'OCE et le patronat

Roland Rossier

La votation contre la libre circulation agendée au 17 mai prochain et défendue par l'UDC crise les milieux économiques. Sans s'y référer expressément, cet enjeu important a plané lors de la présentation d'une «charte de partenariat» entre l'Office cantonal de l'emploi (OCE) et deux associations patronales, la Fédération des entreprises romandes Genève (FER) et l'Union des associations patronales genevoises (UAPG) (lire notre édition du 21 février).

Rappelons que les entreprises signataires s'engagent à annoncer à l'OCE leurs postes vacants, lequel, en retour, leur propose dans les cinq jours ouvrables cinq candidats correspondant au profil recherché. L'employeur les reçoit et un suivi est organisé avec cette ad-



Les talents s'arrachent des deux côtés de la frontière (ici, l'usine Valeo, en Haute-Savoie). LUCIEN FORTUNATI

ministration. Il reste libre de recruter ou pas les personnes proposées par l'OCE. Cette charte s'inspire d'un système qui existe déjà avec les collectivités publiques.

Cette initiative reste en travers de la gorge au Groupement transfrontalier européen (GTE), qui défend notamment les intérêts des 87 000 frontaliers travaillant à

Genève. «Une fois de plus, on remet en cause la libre circulation des personnes. Depuis dix ans, le GTE se bat contre la préférence cantonale instaurée dans les administrations publiques, puis, depuis deux ans, contre la préférence indigène light au niveau national. Nous pensions en avoir vu assez», réagit Michel Charrat, président du GTE. «Seules les entre-

prises semblaient tenir bon devant ce populisme grandissant», ajoute le Français, en se désolant de cette initiative commune de l'OCE et des représentants patronaux genevois.

«Une décision d'autant plus surprenante que, depuis des années, les édits de la FER ne cessent de mettre en avant les bienfaits de la libre circulation des personnes et des travailleurs», s'étonne Michel Charrat. Selon lui, cette initiative transmet également une image négative pour ceux qui envisagent de venir travailler à Genève. Beaucoup de jeunes diplômés français débarquent dans la région en étant, dans un premier temps, occupés par des entreprises situées dans la couronne entourant Genève, à l'exemple de Valeo, un sous-traitant de l'industrie automobile. Certains d'entre eux font ensuite le choix de changer d'employeur, notamment parce qu'ils peuvent multiplier leur salaire par deux ou trois. Mais Michel Charrat constate que de nombreux frontaliers se plaignent désormais de remarques désobligeantes au sein des administrations ou des entreprises genevoises. Et cela nuit à l'image du canton.

Les dirigeants du GTE se de-

mandent par ailleurs comment réagiront les multinationales genevoises, friandes en emplois qualifiés ne se retrouvant pas forcément dans le canton. Directeur de la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève**, Vincent Subilia salue cependant cette initiative qui «valorise le réservoir de talents locaux». Rappelant son attachement à la liberté d'entreprendre, il ajoute que «ce qui prévaut pour certaines entreprises, en particulier les multinationales, c'est moins la couleur du passeport que les compétences professionnelles».

«Visiblement, les patrons genevois n'ont pas appris des exemples dans d'autres pays en Europe: en banalisant les arguments de l'extrême droite, on n'affaiblit pas son discours, au contraire, on contribue à le légitimer, observe pour sa part la Communauté genevoise d'action syndicale. Les syndicats genevois dénoncent avec vigueur ce jeu avec le feu qui risque de provoquer une mauvaise surprise le 17 mai dans les urnes.» «C'est en effet un mauvais signal envoyé à la veille de cette votation», renchérit Michel Charrat. À moins de trois mois de cette échéance, la tension monte d'un cran.